

**Dans le cadre des fêtes de fin d'année,
la Ville de Tomblaine organise un concours d'illuminations de Noël
du 9 décembre 2019 au 11 janvier 2020.**

**Le concours d'illuminations a pour but de donner aux fêtes de fin d'année une ambiance
féerique et lumineuse.**

Il a pour objet de sélectionner et de récompenser l'investissement des Tomblainois dans la
décoration de leur maison ou balcon d'appartement. Ces réalisations sont le résultat d'une
démarche volontaire. Il s'agit de réaliser l'illumination de maisons individuelles, de jardins ou de
balcons situés sur le territoire communal.

[Règlement du concours d'illuminations à consulter ici](#) ou sur place, en Mairie.

**Bulletin d'inscription disponible dans le Bulletin Municipal de novembre 2019, en Mairie
ou [à télécharger ici](#).**



Bulletin d'inscription

Participation au concours d'illuminations de Noël 2019

La Commune de Tomblaine organise un concours de décorations de maisons, jardins et balcons pour Noël

Bulletin d'inscription à déposer en Mairie ou dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le 6 décembre 2019.

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Catégories : 1 Maison 2 Jardin 3 Balcon